

**Feuille de route  
des organisations d'inspiration catholique  
en vue d'un engagement mondial pour le Travail décent**

« Nous ne parlons pas seulement d'assurer à tous les peuples la satisfaction de leurs besoins alimentaires ou une "digne subsistance " mais également leur "bien-être temporel général et leur prospérité ". Ceci implique l'éducation, l'accès aux soins et surtout le travail car c'est via un travail librement exercé, un travail créatif, participatif et complémentaire que les êtres humains expriment et accroissent leur dignité. Un juste salaire leur permettant par ailleurs d'avoir un accès convenable à tous les autres biens de consommation courante. »<sup>1</sup>

En tant que représentants d'organisations d'inspiration catholique et de congrégations religieuses, nous nous sommes réunis à Rome les 29 et 30 avril 2014 avec les autorités du Saint-Siège et les responsables de l'Organisation Internationale du Travail avec pour unique objectif d'inscrire explicitement le « travail décent pour tous » parmi les objectifs de développement durable de l'après 2015.

Nous insistons sur le fait que l'accès à un travail décent doit être garanti pour tous via la formulation et la mise en œuvre d'une nouvelle série d'objectifs de développement international accompagnés de conditions d'aide et de politiques économiques.

Nous réitérons notre engagement d'obtenir l'accès à un travail décent comme nous l'avions déjà exprimé lors de notre déclaration sur les objectifs de développement durable de l'après 2015 <sup>2</sup>. Pour résoudre les actuels défis que sont les inégalités et la croissante injustice sociale, il est essentiel de promouvoir et de créer un environnement favorable au travail décent, lequel dans le même temps renforcerait la dignité humaine et contribuerait au bien commun. On ne peut en effet laisser sans réponse les souffrances humaines résultant tant de mauvaises structures que des formes de travail précaire ou faiblement rémunéré, du trafic d'êtres humains et du travail forcé, des vastes formes de chômage chez les jeunes et de la migration forcée.

Nous nous engageons à travailler ensemble ainsi qu'en étroite collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail et les principaux participants afin de promouvoir le travail décent.

- *Actions supplémentaires au niveau mondial*

Pour soutenir la position ci-dessus présentée, nous prévoyons l'organisation d'événements en lien avec les Nations Unis où seraient fortement engagées la jeunesse ainsi que les populations exclues et marginalisées.

- *Communication mondiale*

- Partage d'informations avec les médias

Faire part des informations et de l'expérience partagée lors du séminaire et communiquer sur les actions conjointement et ultérieurement menées au niveau national et mondial.

- Réalisation d'un manuel

Compiler la documentation du séminaire dans un manuel attractif, pratique et pédagogique dans le but de le partager avec les gouvernements et les autres participants.

- Distribution de documents ressources et du rapport de réunion. L'ensemble des documents ainsi que le rapport de synthèse seront partagés en ligne.

---

1 Pape François, *Evangelii Gaudium*, novembre 2013, § 192

2 Déclaration des organisations d'inspiration catholique sur le Travail décent et l'agenda relatif aux objectifs de développement durable de l'après 2015.

#### Action coordonnée au niveau national

- Explorer la faisabilité d'un développement et d'une mise en œuvre d'activités pilotes conjointes en Espagne et au Brésil sous la forme de campagnes publiques en dialogue avec les autorités gouvernementales et les autres décideurs politiques.
- Rassembler les documents de la conférence, y compris les déclarations publiques des responsables ecclésiastiques, et la partager avec les responsables des Conférences épiscopales nationales, des Commissions Justice et Paix, les membres de nos organisations respectives et les autres principaux participants dans le but de promouvoir une réflexion et une action quant au «travail décent».

#### Approche intégrée dans nos organisations respectives

- Rechercher suite à cette réunion un soutien actif parmi les responsables et les membres de nos organisations respectives.
- Promouvoir la formation et la communication sur le travail décent en vue de fournir une information et des connaissances suffisantes dans nos organisations.
- Elaborer et distribuer une brochure sur le processus menant à la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable de l'après 2015

#### Coordination

- Planifier et modérer lors de la conférence les appels téléphoniques relatifs au réexamen de la mise en œuvre de cette feuille de route.
- Organiser une réunion physique à Genève lors de la Conférence Internationale du Travail le 4 juin 2014.